



L'intersection de l'apprentissage des langues Française et Persane sur le verbe

Sahar Mollaamin^{[a],*}

^[a] Faculté des langues et littératures étrangères, Université de Téhéran, Téhéran, Iran.

* Corresponding author.

Received 12 June 2023; accepted 26 August 2023

Published online 26 October 2023

Résumé

Le persan, langue maternelle de la plupart des iraniens et le français est une des langues étrangère en Iran. Les similarités et les différences entre le persan et le français permettent des transferts positifs et négatifs.

Ces interférences font manifester des erreurs linguistiques dans l'apprentissage de FLE. En comparant les deux langues, on indique que l'origine des erreurs en français est l'influence du persan.

Cette analyse nous aide à comprendre la manière dont les apprenants persanophones acquièrent et représentent les traits grammaticaux du FLE sur les verbes et propose des techniques d'enseignement profitant des interférences linguistiques.

Mots clé: Persan; Français; Ressemblance; Interférence; Erreur; Verbe

Mollaamin, S. (2023). L'intersection de l'apprentissage des langues Française et Persane sur le verbe. *Studies in Literature and Language*, 27(2), 48-52. Available from: <http://www.cscanada.net/index.php/sll/article/view/13128>
DOI: <http://dx.doi.org/10.3968/13128>

1. INTRODUCTION

On s'accorde généralement sur le fait que les structures syntaxiques de la langue maternelle des apprenants du français ont un impact non négligeable sur leurs performances en FLE (Roux, 2014).

Ce projet traite des influences de la langue maternelle

ainsi que celles de l'apprentissage d'une langue étrangère déjà acquise sur le FLE (Farkamekh, 2006, pp.12-14).

Dans cette intersection des langues, l'interférence des langues fait apparaître des erreurs linguistiques en concernant des influences du persan sur l'apprentissage du français chez des apprenants persanophones. Ce paradoxe nous a conduits à interroger sur l'analyse des facteurs grammaticaux qui influencent le procès d'apprentissage de FLE.

Pour limiter notre champ de recherche, ce projet se focalise sur l'apprentissage des verbes français et des erreurs linguistiques des apprenants et les problèmes principaux d'apprentissage dans ce domaine.

L'objectif de notre projet est à identifier et analyser les erreurs produites en langue française par les apprenants persanophones. Il nous semble pertinent de présenter brièvement certains aspects des contacts des langues et leur influence grammaticale.

Cette recherche permettra de mettre en évidence, du point de vue de l'apprentissage, les mécanismes en jeu dans la construction du savoir langagier de FLE des apprenants. Ensuite, on pourra tenter d'établir une typologie des erreurs linguistiques qui aidera à profiter des aspects positifs et éviter des interférences négatives.

2. LA THÉORIE DANS CE DOMAINE

Alors, il est incontestable que les locuteurs persanophones n'ont pas d'antériorité langagière sur certaines parties du discours du français (L2) par rapport à leur langue maternelle (L1).

Si les connaissances préalables sont identiques à celles du français, on économise le temps dans l'apprentissage et recherche donc la simplicité dans la production langagière ; dans le cas contraire, des apprenants rencontrent des problèmes, car on est piégé par le phénomène des

influences interlinguistiques (Farkamekh, 2006, pp.12-14).

D'autre part, les ressemblances structurelles entre le persan et le français ne sont pas négligeables. Pour citer un exemple, on peut référer à la règle grammaticale de l'accord du nombre entre le sujet et le verbe qui est identique en persan et en français. Comme la grammaire du persan possède cette notion, on peut étudier l'aspect positif d'interférence du persan et du français.

Dans ce travail, nous nous proposons de comparer ces langues, en se limitant au domaine des verbes français dans sa méthodologie pour envisager d'étudier les influences interlinguistiques dans l'apprentissage de la langue française dans les cas où la langue maternelle.

3. LES RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

3.1 Analyse des erreurs

Des recherches linguistiques expliquent le rôle des premières langues dans l'acquisition d'une langue seconde. Ainsi grâce aux bases linguistiques communes entre les langues, on peut apprendre des savoirs langagiers d'une langue maternelle et les transformer en langue seconde.

Les recherches de Fries soulignent que les matériaux pédagogiques les plus efficaces sont ceux qui sont basés sur une description scientifique de la langue à apprendre, comparée avec une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant (1945). L'analyse contrastive est une méthode qui est encore la plus efficace pour comparer des langues. Elle est un outil précieux pour établir les degrés de différence et de ressemblance entre deux ou plusieurs langues et par conséquent, dans une certaine mesure, le degré de difficulté de l'apprentissage. Selon Besse et Porquier, les comparaisons linguistiques permettent de prévoir les problèmes d'apprentissage, par confrontation des structures phonologiques, synchroniques et lexico-sémantiques de la langue source et de la langue cible ; en comparant chaque structure dans les deux systèmes, on peut découvrir tous les problèmes d'apprentissage (1984, pp. 200-201). En comparant des langues, on peut mettre en relief des ressemblances et des différences. Dans notre cas, s'il y a des ressemblances entre la nouvelle langue (L2) et la langue déjà acquise (L1), des influences langagières tracent des effets positifs. En revanche, en cas des différences nous constatons davantage d'obstacles dans l'apprentissage et elles pourront être les sources des erreurs. Besse et Porquier soulignent dans leurs recherches que ce qui est similaire est facilement transféré, donc facile à

apprendre, ce qui est différent donne lieu à un transfert négatif ou interférence et donc à des erreurs, manifestations des difficultés d'apprentissage (Besse et Porquier, 1984, p.206). Lado développe la théorie de Fries en comparaison des langues étudie l'interférence de L1 dans l'apprentissage de L2. Il met en évidence la place du transfert positif ou négatif dans l'apprentissage de langue. Selon ses recherches, dans le cas de similarités entre deux langues, les transferts sont positifs et dans le cas de différences, l'apprenant produit des erreurs (1957).

Comme nous avons déjà souligné, notre hypothèse est que les erreurs en français se manifestent sous l'influence de la grammaire persane. Il nous faut donc une analyse des erreurs du FLE. En effet, l'analyse des erreurs grammaticales vient aider à proposer les méthodes convenables afin d'améliorer l'apprentissage de FLE. Selon Strevens, l'utilité de l'analyse des erreurs consiste en son apport d'une contribution certaine à l'enseignement des langues (1964, p.85). Notre analyse des erreurs a pour but d'étudier le domaine théorique qui traite le pourquoi et le comment de leurs existences. Elle met en relief d'une part, les différences pour prévenir les risques d'interférences et d'autre part, insiste sur les ressemblances et le degré de proximité afin d'exploiter les potentialités de transfert positif.

Autrement dit, le verbe est un mot qui se conjugue, varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. Le verbe situe l'action par les temps et les formes dans la durée, soit par rapport au moment où s'exprime le locuteur, soit par rapport à un repère donné dans le contexte, généralement par un autre verbe (Grevisse, 2006, pp.1118-1119). On continue d'analyser certaines erreurs les plus répétitives dans l'apprentissage du français comme L3 chez des apprenants persanophones.

L'apprenant persanophone essaye d'éviter l'exploitation des ressemblances du persan et du français en pensant que l'élément utilisé en français est différent de celui de sa langue maternelle. De plus, il évite automatiquement l'usage des règlements de sa langue maternelle, même si ces règles se justifient en français. Contre ses efforts pour s'éloigner de la langue maternelle, les recherches de Besse et Porquier en 1984 montrent que ce qui est en «contact» pour l'apprenant, à un stade donné d'apprentissage, c'est une grammaire intériorisée de sa langue maternelle et ce qu'il connaît, à ce stade, de sa langue étrangère.

3.1.1 La place du verbe en français et persan

Dans ce projet, on voit que le verbe dans ces deux langues détient le même sens ainsi que la même fonction mais sa place dans la phrase est différente. En comparant le couple de persan (L1) avec français (L2), on comprend que la structure du français est indiquée avec (Schemal):

Persan :



alors qu'en français, cette structure est signalée avec :

Français :



Schéma 1 La comparaison syntaxique entre deux langues du persan (L1) et du français (L2)

Dans les deux langues de notre étude, il existe une fonction de l'attribut. C'est leur place qui différencie le persan du français par rapport à leur fonction. S'il s'agit d'un attribut (Tableau 1):

Tableau 1
L'ordre des mots pour une phrase attributive dans les deux langues

Langues	Structure de la phrase	Exemple
persan	sujet + attribut + verbe copulatif	تسا نیگنس زیم.
français	sujet + verbe copulatif + attribut	La table est lourde

En ces deux langues, le sujet se place le début de la phrase. L'objet en persan est après le sujet et avant le verbe mais en français, après le verbe. Le verbe se positionne en français, après le sujet. En persan, il est posé à la fin de la phrase ce qui paraît pour certains peu naturel, car il faut attendre la fin de la phrase pour en comprendre le sens. Enfaite, en persan, il faut bien attendre que l'interlocuteur ait fini sa phrase pour en saisir tout le sens, quel que soit l'ordre des mots.

Dans cet exemple, le persan ne se manifeste pas comme langue d'appui du français. La différence structurale entre langue persane et langage française pose l'interférence négative qui aide l'apprenant persanophone à généraliser les savoirs du français et à comprendre facilement la syntaxe des phrases françaises. Ensuite, il est capable de distinguer le verbe des autres éléments de la phrase française (Schéma 2).

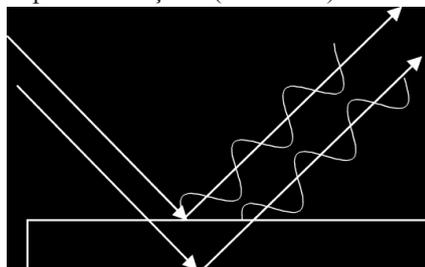


Schéma 2
L'interférence négative

3.1.2 Accord entre le sujet et le verbe

Dans la catégorie grammaticale des langues vivantes, certaines règles sont plus communes comme celles des pronoms dans le domaine de nombre et genre. Ces ressemblances constituent des bases identiques, même entre des langues éloignées. Pour citer un exemple des ressemblances syntaxiques entre L1 et L2, on peut mentionner la règle grammaticale de l'accord du sujet et du verbe.

En persan et en français, il y a six formes de pronom personnel, pour six personnes concernant trois formes de singulier et trois formes de pluriel. Mais ce cas n'existe pas si nombreux pour le verbe conjugué en ces deux langues.

En français, le verbe varie en personne et en nombre, selon, d'une part, que le sujet est, soit de la première personne, soit de la deuxième, soit de la troisième ; selon, d'autre part, que le sujet est au singulier ou au pluriel. En bref, le verbe s'accorde toujours en nombre et en personne avec son sujet. C'est le même cas en persan. À côté des six pronoms personnels, il y a six suffixes, placés après le radical de verbe, que chacun donne un sens de sujet au verbe (Tableau 2).

Tableau 2
l'accordance du le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet pour les langues persane et française

Persan	Français
مور یم نم.	Je vais
تور یم وت.	Tu vas
دور یم وا.	Il /Elle va
موریور یم ام.	Nous allons
دیور یم امش.	Vous allez
دنور یم امنأ.	Ils/ Elles vont

Enfaite, l'enseignant compare la grammaire des verbes en français et en persan, il peut attirer l'attention vers la similitude de la L1 et la L2. On peut insister sur ce point qu'en français comme en persan, le verbe s'accorde avec son sujet en nombre. On facilite ainsi le procès d'apprentissage du FLE et évite l'apparition de chaque erreur. Alors, l'apprentissage antérieur de la grammaire persane devient la source de transferts et des influences positives sur L2.

3.1.3 La conjugaison deux verbes successivement

En français, les verbes qui se suivent deuxième se mettent à l'infinitif, mais en persan, ils se conjuguent.

- Je voudrais faire le voyage pour les vacances
- چورب رفس هب تالی طعت یارب ده اوخ یم ملد -

3.1.4 Le verbe en subjonctif

En persan, comme en français, le deuxième verbe se conjugue au subjonctif.

-Je veux que tu sois ici.

- یشاب اجنیا وت مه اوخ یم نم .

Si l'enseignant compare le français et le persan, l'apprenant comprend rapidement la nécessité de conjugaison du deuxième verbe dans une phrase qui montre le sens de subjonctif. La ressemblance de la L1 et la L2 exerce donc une influence positive dans ce cas.

3.1.5 Problèmes liés aux habitudes

Dans l'exemple suivant, On voit que dans la phrase française, le verbe est au présent, alors que dans la traduction, on a employé le plus-que-parfait.

- Ah, ton carton où tu mets tes notes de cours? (Flaubert, 1986, p:43)

متشاذگ ش یوت ار تی سرد یامتش اددا ی هک ی ا مبع ج ،هأ
(1380، 51، یباحس)؟ ی دوب

L'emploi du présent dans la phrase française indique la répétition du procès jusqu'au moment de l'élocution et montre un fait habituel. L'auteur est au courant de tout ce qui se passe; lorsqu'il parle du "carton", il le connaît bien; il sait même que le héros du roman a l'habitude de l'utiliser pour protéger ses notes de cours.

L'auteur s'efforce de faire comprendre cette connaissance au lecteur par l'emploi du présent. La phrase persane, mise au plus-que-parfait, insiste plutôt sur une action ponctuelle et éphémère, effectué dans le passé (mettre les notes dans le carton). On sait bien que pour exprimer un procès qui s'est produit au passé, même si son influence dure jusqu'au moment de l'énonciation et malgré la répétition de ce fait en persan, on emploie toujours le passé. D'où l'interférence qui met l'apprenant dans une situation compliquée et aboutit à une fausse traduction.

3.1.6 Problèmes modaux

Dans certaines phrases hypothétiques, le présent exprime l'éventualité:

- Si tu viens demain, je serai content.

- دش مه اوخ ل احشوخ ، ی ی ای ب ادرف رگا .

Le système d'éventualité du persan, préfère toujours utiliser le subjonctif du présent pour exprimer une hypothèse. Cette préférence influence aussi le domaine de la traduction; lorsqu'une phrase commence par *si* ou par *si bien que*, les français emploient le présent de l'indicatif. Le problème abordé est dû non seulement aux habitudes langagières, mais apparemment, le degré d'acceptabilité d'un énoncé aussi entre en jeu. En effet, cette acceptabilité est forte dans la première phrase (en français), tandis qu'elle est faible dans la deuxième (en persan).

3.1.7 Problèmes liés aux temps verbaux

Le présent / le futur

Le présent dans la langue persane se définit selon deux emplois parallèles: l'expression d'un procès en cours de déroulement et d'un autre à se produire dans l'avenir. Pour

énoncer un fait dans l'avenir, on peut, presque toujours, utiliser le présent.

On choisit le présent ou le futur, selon le contexte dans lequel le verbe s'est placé. En ce qui concerne le corpus étudié, on a constaté que dans la plupart des phrases où l'on a employé un verbe au présent, les traducteurs français préfèrent utiliser le futur simple:

- دوش یمن مشوم ارف زگره (، تیاده) .

- Je n'oublierai jamais. (Ballay, 1978, p.143)

3.2 Synthèse

L'apprenant persanophone essaye d'éviter l'exploitation des ressemblances du persan et du français en pensant que l'élément utilisé en français est différent de celui de sa langue maternelle. De plus, il évite automatiquement l'usage des règlements de sa langue maternelle, même si ces règles se justifient en français. Contre ses efforts pour s'éloigner de la langue maternelle, les recherches de Besse et Porquier en 1984 montrent que ce qui est en contact pour l'apprenant, à un stade donné d'apprentissage, c'est une grammaire intériorisée de sa langue maternelle et ce qu'il connaît, à ce stade, de sa langue étrangère.

Les exemples ci-dessus indiquent les influences de la langue maternelle et la première langue étrangère sur le français qui sont les influences négatives à travers la place du verbe en persan et en français. Si l'apprenant se réfère à ses savoirs grammaticaux du persan, il ne pourra pas placer correctement le verbe dans la phrase française, ou la ressemblance du persan et le français et le positif transfert (Schéma 3).

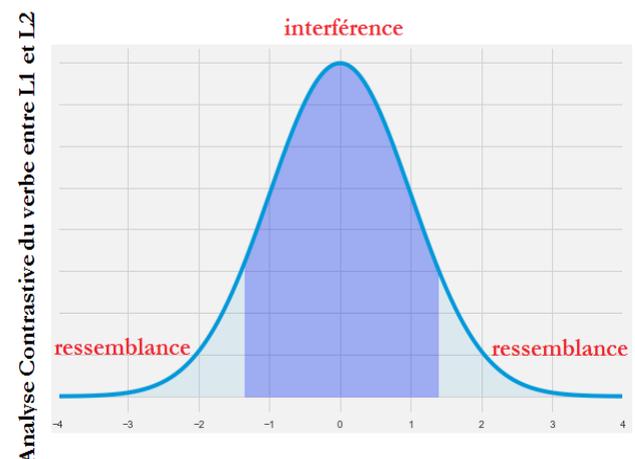


Schéma 3

Les similarités et la différence entre le persan (L1) et le français (L2) montrent des transferts positif et négatif.

Dans ces exemples l'enseignant peut jalonner les nouvelles connaissances françaises par la langue maternelle des apprenants persanophones.

C'est alors que même dans le cas où les langues soient éloignées superficiellement par rapport aux langues voisines, on peut même profiter des ressemblances pour enseigner autrement.

4. LA CONCLUSION

L'objectif de ce projet s'est basé sur l'identification et l'analyse des erreurs issues des influences linguistiques du persan, langue maternelle en Iran sur le français à travers la place du verbe afin de favoriser une intervention efficace pour enseigner le FLE dans le pays persanophone où la langue maternelle éloignée du français.

Nous avons fait hypothèse que dans le procès d'apprentissage de FLE, à la suite des interférences linguistiques des verbes, les erreurs proviennent des connaissances préalables grammaticales du persan (L1).

Dans cette condition, la comparaison de deux langues vient nous aider : les apprenants avancent plus rapidement dans les premières étapes de l'acquisition de L2 dans le cas où ils ont une perception plus claire des lexiques et des règles grammaticales et les comparent à leur langue maternelle (L1).

Le problème d'interférences linguistiques dans les milieux bilingues fait toujours manifester des erreurs linguistiques. Notre recherche s'est focalisée sur des erreurs des apprenants persanophones à travers les verbes dans l'apprentissage de FLE.

BIBLIOGRAPHIE

- Balay, C., Lazard, G., & Orpilard, D. (1998). *L'homme qui tua son désir*. Phébus, Paris.
- Besse, H., & Porquier, R. (1984). *Grammaire et didactique des langues*. Coll. Langues et apprentissage des langues (LAL). Paris: Hatier.
- Farkamekh, L. (2006). *Les influences de l'apprentissage de la première langue étrangère (anglais/L2) sur l'apprentissage de la deuxième langue étrangère (français/L3) chez les apprenants persanophones*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III. Retrieved from <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00184947>.
- Flaubert, G. (1986). *L'éducation sentimentale*. Folio, Paris.
- Fries, C. C. (1945). *Teaching and Learning English as a Foreign Language*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Grevisse, M. (2006). *Le bon usage, grammaire française*. Refondue par: André Goosse, Duculot. Belgique: Duculot.
- Lado, R. (1957). *Linguistics across cultures*. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Roux, P. Y. (2014). *L'enseignement du français langue étrangère : entre principes et pragmatisme*. CIEP - Centre international d'études pédagogiques. France: Sèvres. Retrieved from <http://salledesprofs.org/lenseignement-du-francais-langue-etrangere-entreprincipes-et-pragmatisme>.
- Strevens, P. (1964). Recherche linguistique et enseignement des langues. Tendances nouvelles en matière de recherche linguistique. *Conseil de la coopération culturelle du conseil de l'Europe, Strasbourg*, 5(2), 85-111.